

Sélection d'article sur la politique suisse

Requête	23.04.2024
Thème	Sans restriction
Mot-clés	Sans restriction
Acteurs	Schmid, Ralph (FR, gp/verts)
Type de processus	Élections
Date	01.01.1965 - 01.01.2024

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Buchwalder, Mathias

Citations préféré

Buchwalder, Mathias 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Élections, 2021*.
Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne.
www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 23.04.2024.

Sommaire

Chronique générale	1
Eléments du système politique	1
Elections	1
Elections des parlements cantonaux	1

Abréviations

Chronique générale

Éléments du système politique

Elections

Elections des parlements cantonaux

ÉLECTIONS
DATE: 07.11.2021
MATHIAS BUCHWALDER

À l'occasion des **élections cantonales de novembre 2021**, ce sont 664 candidates et candidats qui se sont lancé.e.s dans la course au **Grand Conseil dans le canton de Fribourg**, qui s'est déroulée en parallèle de la campagne pour le Conseil d'État. Pour la première fois, les Vert.e.s ont présenté des listes dans tous les districts, avec presque deux fois plus de candidat.e.s que lors des dernières élections. Le PLR et l'UDC ont cependant été les seuls partis à présenter des listes complètes dans tous les districts, même si le Centre et le PS n'en étaient pas loin. 89 élu.e.s sortant.e.s se sont représenté.e.s (110 sièges en total), alors que la moyenne d'âge des candidat.e.s avoisinait les 45 ans. Elle dépassait les 50 ans en 2016. 228 femmes ont brigué un mandat, comptant pour 36 pour cent des candidatures, en légère augmentation par rapport aux dernières élections (32%). Ces candidatures féminines provenaient avant tout de gauche. En effet, le PS a présenté 52 pour cent de femmes et les Vert.e.s près de 40 pour cent. 32 pour cent des candidatures du Centre étaient féminines, alors que les femmes ne représentaient que 28 pour cent des postulant.e.s à un siège du côté du PLR et de l'UDC.

Au total, on comptait 48 candidatures de plus qu'il y a cinq ans, avec plus de six candidat.e.s par siège disponible. C'est en ville de Fribourg que ce ratio était le plus élevé, avec 7.7 candidatures par fauteuil, contre 7 dans la Broye et 6 dans le district du Lac. À l'inverse, ce nombre s'élevait à 4.4 en Veveyse. Ce cercle électoral était groupé à celui de la Glâne pour l'élection. Utilisé pour la seconde fois, ce changement du mode d'élection faisait suite à un constat du Tribunal fédéral en 2011. Selon l'autorité judiciaire, le système proportionnel en vigueur était anticonstitutionnel, à cause de quorums dépassant 10 pour cent dans ces deux districts. En raison de l'évolution démographique, certaines modifications ont été apportées à la répartition des mandats. La Gruyère et la Veveyse en ont gagné un, au détriment des districts de Sarine-Campagne et de Fribourg Ville. Pour être précis, la Gruyère occupera 20 sièges sur les 110 disponibles lors de la prochaine législature. La Veveyse disposera de 7 sièges, alors que Sarine-Campagne et Fribourg Ville en auront respectivement 23 et 13. En outre, 11 sièges reviendront au district de la Broye, 8 à la Glâne, 13 au Lac et 15 à la Singine.

Une analyse réalisée par Smartvote et la Liberté a révélé que les candidat.e.s au Grand Conseil penchaient légèrement plus à gauche qu'il y a cinq ans, en prenant en compte les réponses de 80 pour cent d'entre eux à un questionnaire en ligne. Selon le quotidien fribourgeois, cette tendance s'explique notamment par l'augmentation des candidatures féminines. En effet, les femmes du Centre ont par exemple affiché des positions plus progressistes que leurs collègues masculins. 50 pour cent d'entre elles soutiennent l'introduction d'un salaire minimum de 4'000 francs par mois, contre 21 pour cent des hommes. Au PLR et à l'UDC, les femmes sont également plus à gauche que les hommes.

Lors de la dernière séance de la législature du Grand Conseil, la Liberté est revenue sur les événements qui ont émaillé celle-ci. Avec 69 députés sur 110, la droite a disposé d'une majorité qui lui a permis de suivre le Conseil d'État ou même d'aller plus loin sur des questions économiques et fiscales. Cependant, d'autres alliances de circonstance ont pu voir le jour ça et là. La gauche a pu s'allier avec le PLR, notamment pour faire évoluer le bilinguisme par immersion à l'école. À certaines occasions, c'est avec l'UDC qu'elle a pactisé, à l'exemple de la nouvelle gouvernance de l'hôpital fribourgeois. Le chef du groupe socialiste David Bonny a ainsi relevé que le bloc de droite n'est pas si compact, ce qui permet des discussions sur de nombreux dossiers, où le législatif ne se contente pas de suivre l'avis de l'exécutif. Pour terminer, la Liberté a souligné que le Centre n'a pas joué le rôle de pivot, tel qu'il le fait fréquemment au niveau fédéral.

Les partis écologistes sont sortis vainqueurs de cette élection. En effet, les Vert.e.s ont récolté 11.9 pour cent des suffrages (+6.5 points de pourcentage par rapport à 2016), ce qui leur a permis de doubler leur députation, passant de 6 à 13 sièges. De leur côté, les Vert'libéraux ont glané 3 sièges – ils n'en possédaient qu'un seul jusqu'alors – en récoltant 4.1 pour cent des voix (+2.2pp). Le Centre est à nouveau le parti le plus représenté au Grand Conseil, avec 26 sièges, un de moins que lors de la législature précédente (force: 22.1%; -1.6pp), profitant du fort recul du parti socialiste, qui fait les frais de la montée en puissance des Vert.e.s. Alors qu'il possédait 28 strapontins, le

parti à la rose en a perdu sept et passe sous la barre des 20 pour cent (18.2%; -5.4pp). En progression, le PLR lui a même pris la deuxième place, en récoltant 19.8 pour cent des suffrages (+1.6pp) et 24 sièges. L'UDC a perdu trois de ses 21 sièges (18%; -1.7pp), dont un au profit de l'UDF, avec laquelle il a fait liste commune dans la Broye. Enfin, le Centre gauche-PCS a conservé ses 4 fauteuils, malgré la non-réélection de deux sortants (4%; +0.4pp), alors que l'indépendante Carole Raetzo s'est fait réélire sur la liste «La Broye c'est Vous».

En ce qui concerne les cercles électoraux, les Vert.e.s et les Vert'libéraux ont chacun gagné un siège à Sarine-Campagne. Les socialistes ont perdu deux fauteuils et l'UDC un. Avec la diminution d'un mandat liée à la nouvelle répartition des sièges, le Centre, le PLR et le PS disposent de 5 sièges, l'UDC et les Vert.e.s de 3 sièges et le Centre gauche-PCS ainsi que le PVL d'un mandat. En ville de Fribourg, le PS et le Centre sont les victimes de la nouvelle répartition des sièges, alors que les Vert.e.s ont ici aussi décroché un mandat supplémentaire. Dans ce cercle électoral, les Vert'libéraux n'ont pas réussi à faire leur entrée au législatif. Les treize strapontins reviennent donc au PS (4 sièges), aux Vert.e.s (3 sièges), au Centre (2 sièges), au PLR (2 sièges), ainsi qu'à l'UDC et au Centre gauche-PCS, qui glânent un fauteuil. En Gruyère, la place supplémentaire aiguillait l'appétit de toutes les formations, à l'exception du PLR. Ce sont finalement les Vert'libéraux qui ont décroché la timbale. À leurs côtés, les Vert.e.s ont également conquis un siège supplémentaire, au détriment du PS. La députation gruérienne se compose ainsi de 5 PLR, 5 élu.e.s du Centre, 4 socialistes, 3 UDC, 2 verts et 1 vert'libéral. Ce scénario s'est répété dans la Glâne, où les Vert.e.s ont décroché un mandat aux dépens des socialistes. Dans ce district, deux membres du Centre, deux de l'UDC, deux du PLR, un PS et une Verte se sont faits élire. Dans la Broye, le PS cède une place au PLR, qui rejoint le Centre avec 3 fauteuils. L'UDC, l'UDF, les Vert.e.s, le PS et la liste «La Broye c'est Vous» comptent tous un siège. En Veveysse, l'autre cercle au bénéfice d'un strapontin supplémentaire, le PS arrache cette place pour s'établir à deux mandats, alors que les autres formations maintiennent le statu quo, à savoir deux sièges pour l'UDC, deux pour le Centre et un pour le PLR. Enfin, les écologistes sont également en progression dans les districts alémaniques du canton. En Singine, ils raflent un siège, et partagent les lauriers avec le Centre, qui glâne un cinquième mandat. Le PS en fait les frais, ne comptant plus que deux représentant.e.s, alors que l'indépendant André Schneuwly ne s'est pas représenté. En outre, l'UDC a conservé ses 3 sièges, le PLR et le Centre gauche-PCS leurs 2 sièges. Dans le district du Lac, les Vert.e.s ont obtenu 2 sièges, alors qu'ils n'en avaient décroché aucun en 2016. Le député Ralph Alexander Schmid était néanmoins passé du PVL aux rangs écologistes en cours de législature. Le PVL a cependant récupéré son siège. Ces progressions se font au détriment de l'UDC, qui passe de 4 à 3 sièges, et du PS, de 3 à 2. Pour conclure, le PLR a obtenu 3 mandats et le Centre 2 dans ce cercle.

En définitive, le nouveau parlement fribourgeois est plus jeune – 48.6 ans de moyenne d'âge contre 53.1 auparavant – et plus féminin, avec 38 femmes contre 36, ce qui représente 34.5 pour cent des élu.e.s. Il demeure orienté à droite, à l'image de l'exécutif: la fraction UDC englobe 19 parlementaires, celle du PLR-PVL 26, tout comme le groupe du Centre. À gauche, le groupe socialiste compte 21 membres, alors que 18 élu.e.s composent la faction dénommée «Verts et alliés». À noter encore que 11 syndicats figurent parmi les élu.e.s, dont ceux des trois plus grandes villes du canton, Fribourg, Bulle et Villars-sur-Glâne. En outre, 57 parlementaires exercent également des mandats au niveau communal – 24 au Conseil général et 33 au Conseil communal – ce qui, selon la Liberté, justifie amplement le surnom de «chambre des communes» parfois attribué au Grand Conseil.¹

¹ Lib, 21.1.20, 28.8., 4.9., 7.9., 28.9., 12.10., 13.10., 15.10., 16.10., 18.10., 19.10.21; Lib, 20.10.21; Lib, 21.10., 2.11.21; Lib, 8.11.21; Lib, 9.11., 10.11., 15.12.21, 29.1.22